



N° UAI 0301690Z

SIRET : 775 848 922 000 32 Agrément : 913 0000 24 30

FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN MIXITE TERMINALE BAC PRO ICCER INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES

Centre de Formation Continue Lycée Tech Privé de La Salle - Alès

OBJECTIFS

Délivrance d'un diplôme de niveau 4 BAC PROFESSIONNEL ICCER en un an
Dans le cadre d'une formation en apprentissage et en mixité
La mixité des publics permet l'accueil d'apprentis dans une section sous statut scolaire,
En gérant le calendrier de l'alternance

CHIFFRES CLES

2022 - 2023

Aucun apprenti inscrit

2022/2023 Formation initiale statut scolaire : 50 % de réussite (1/2)

PRE-REQUIS

- *Avoir effectué un cursus en formation initiale jusqu'à la classe de première bac pro ICCER
- * Possibilité d'entrée en formation jusqu'à 29 ans
Ou travailleur handicapé sans limite d'âge

TARIFS

Gratuité : aucun frais d'inscription ni aucun frais pédagogique ne seront demandés à l'entreprise
Et aux stagiaires

VALIDATION DE FORMATION

Formation en un an en alternance
Titre de niveau 4, enregistré au RNCP (35845)
Par la voie de l'apprentissage (livret de suivi et d'évaluation de la formation)

MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 750 h de formation au CFA sur une année scolaire pleine

Date : 04/09/23 au 05/07/24

Lieux de formation : Lycée Privé de La Salle et annexe Site Energie - ALES

Conditions d'accès : dossier de candidature à demander au Centre de Formation (voir adresse ci-dessous) et signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil (possibilité d'un entretien avec le responsable pédagogique si nécessaire)

Délais d'accès : aucun, sous réserve de places disponibles (maximum 2 apprenti(e)s)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : oui, sous réserve des prérequis et être en possession d'une attestation d'un médecin agréé par la préfecture signifiant qu'il n'y a pas d'incompatibilité avec la formation souhaitée.

Dans l'entreprise et au CFA, l'apprenti perçoit un salaire (considéré en 3^{ème} année de contrat) :

Rémunération contrat d'apprentissage sur la base du Smic brut (1766,92 € au 1er janvier 2024)

Année du contrat	Salaire apprenti moins de 18 ans	Salaire apprenti de 18 à 20 ans	Salaire apprenti entre 21 et 26 ans	Salaire apprenti de plus de 26 ans
1 ^{re} année	27 % du Smic (soit 477,07 €)	43 % (759,78 €)	53 % (936,47 €)	100 % (1766,92 €)
2 ^e année	39 % (689,10 €)	51 % (901,13 €)	61 % (1 077,82 €)	100 % (1766,92 €)
3 ^e année	55 % (971,81 €)	67 % (1 183,84 €)	78 % (1 378,20 €)	100 % (1766,92 €)

CONTENU ET METHODES MOBILISEES

Les apprentis suivent les cours en formation générale et en formation professionnelle.

Pendant la formation : devoirs surveillés, examens blancs, oraux, travaux pratiques.

Pour l'obtention du diplôme : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation + contrôle en cours de formation.

PERSPECTIVES D'EMPLOI - DEBOUCHES

Le titulaire du bac professionnel ICCER est en mesure d'installer des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation, de réaliser les réglages et la mise en service des installations. À l'issue du bac pro, le diplômé peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME du secteur de l'énergétique. En fonction de ses compétences, de l'expérience acquise et de la formation continue suivie, il peut évoluer vers une qualification de chef d'équipe. Il peut aussi reprendre ou créer une entreprise. L'apprenti(e) peut également poursuivre ses études par un BTS FED Fluides Energies Domotique ou un BTS MS Maintenance des Systèmes également accessibles dans l'Etablissement.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat du Centre de Formation : Mme Laurence Esbalin 04 66 56 24 29

Adresse : 17 Place Henri Barbusse - BP 50319 - 30106 Alès cedex

Email : lyceedelasalle@wanadoo.fr

Pour les personnes en situation de handicap : contacter le référent handicap Mme Florence Gerfault 04 66 56 24 29